Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LA COLOMBIERE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 10 juillet 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Xavier CHABRAN, en date du 6 juillet 2026, à VANNES. Dénomination : LA COLOMBIERE. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 3 rue de Brocéliande, 56250 MONTERBLANC. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.. Gérant : Madame Nathalie DERUAZ née LE GALL, demeurant 3 rue de Brocéliande, 56250 MONTERBLANC La société sera immatriculée au RCS VANNES. Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE